

AGO 2021 Compte rendu moral exercice 2020

Tout d'abord merci de votre présence. Nous étions unanimes à ressentir le besoin de nous retrouver, de recommencer à partager tous ces bons moments comme nous en avons pris l'habitude depuis plus de 30 ans et plus particulièrement depuis la refonte de notre association et le rassemblement de nos navires sur trois panes du fait de la signature du contrat d'abord avec la Communauté Urbaine Marseille Provence puis la Métropole Aix Marseille Provence.

Exercice 2020

En 2020, la COVID a déferlé sur le monde et nous n'avons pas été épargnés.

Quelques-uns de nos adhérents en ont été victimes jusqu'à gravement mais aucun à notre connaissance, fatalement. Tous se sont rétablis et certains sont heureusement cet après-midi parmi nous.

Nous formons les plus grands espoirs pour l'avenir.

Premier effet matériel, l'assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2020 a dû être annulée la veille de son déroulement.

La réaction fut quasi immédiate. Puisque nous ne pouvions pas nous réunir physiquement nous avons imaginé un déroulement virtuel. Notre informaticien de service, j'ai nommé Roger Alberto, s'est mis à l'œuvre et vous avez répondu massivement, même plus nombreux que les années précédentes.

Toutes les manifestations prévues ont dû être annulées. Ce qui créa un grand vide.

Ce n'est pas pour autant que les membres du Conseil d'Administration ont arrêté toute activité.

Nous avons dû poursuivre les démarches avec la métropole :

- Signature du nouveau contrat et sa mise en œuvre
- Suivi des transferts d'usage de poste
- Suivi de la gestion des postes d'amarrage
- Suivi des remboursements des fluides
- Contrôle de la facturation
- Représentation dans les Conseils Portuaires
- Représentation dans les Commissions consultatives d'Attribution des postes
- Négociations sur les idées nouvelles qui nous étaient présentées

Bref, nous avons accompli tous ces travaux non visibles mais combien importants.

A cela sont venus s'ajouter

- le suivi des décisions gouvernementales et leurs incongruités,
- les interventions auprès de nos fédérations pour obtenir des aménagements immédiats ou à terme.
- les démarches auprès de la métropole pour tenter d'obtenir une réduction de la redevance du fait de l'interdiction d'accès à nos navires ; malheureusement sans succès.



- La démarche auprès de la mairie en vue d'une exonération de la taxe de séjour appliquée aux adhérents résidents hors Marseille et prise en charge par l'APIPR, avec succès.

Nous avons pu sauver :

- la révision des extincteurs
- la distribution des licences de pêche et de voile
- la gestion des bagues pour le thon

Enfin, nous avons réfléchi sur l'incidence financière de l'interdiction de nos activités et les dispositions possibles.

L'aboutissement de cette réflexion se trouve dans l'Assemblée Générale Extraordinaire et la modification de l'article 8 des statuts que nous *allons* (venons de) tenir.

Je vous invite donc à une interruption de séance de cette assemblée ordinaire que nous reprendrons près avoir procédé à l'assemblée extraordinaire.

Reprise de l'assemblée ordinaire

Exercice 2021

Normalement nous devrions maintenant évoquer les perspectives pour 2021 sauf que nous sommes déjà au neuvième mois avec quelques réalisations et un avenir quelque peu incertain.

Par anticipation nous avons procédé à 10.2% de réduction de la cotisation sur le quatrième prélèvement et les règlements par chèque ou virement.

Nous avons pu réaliser :

- la révision des extincteurs avec toujours le même succès JCD & JGF
- la diffusion des licences pêche et bagues pour le thon RAL
- la diffusion des licences voile JCD & JMS
- le week-end aux Embiez JCD & JMS
- quelques agrandissements, d'autres suivent
- cette AGO & cette AGE

Nous avons prévu :

- 2 sorties à la pêche
- Notre fête annuelle peut-être à l'YCPR et si Dieu COVID le permet
- De répondre à toute proposition que vous voudrez bien nous présenter

Compte tenu de la date d'aujourd'hui, je serai tenté de vous parler des perspectives pour 2022.

Lors du Conseil d'Administration du 6 septembre 21, j'ai demandé aux administrateurs de réfléchir aux activités à renouveler ou à créer, en tous les cas à préparer pour les mettre en place dès que nous y serons autorisés.

Une première proposition nous été faite : préparation au CRR pour l'utilisation de la VHF

Et comme je vous le disais l'année dernière : *C'est le moment de proposer de nouvelles activités. Comme nous avons l'habitude de le dire, le moment est venu d'être créatifs. Vous disposerez pour cela de nos moyens matériels autant que financiers, avec modération bien sûr !*

Merci de votre attention et bonne continuation

C R